

Conseils, expertises & développement

Nouveau catalogue des prestations de conseils et d'expertises de la FRI

Nous évoluons dans un monde qui change. L'agriculture du Jura et du Jura bernois n'échappe pas à cette réalité. Les défis posés aux agricultrices et agriculteurs de notre région sont importants. Ces défis sont aussi ceux du Département Conseils, expertises & développement de la Fondation Rurale Interjurassienne et de ses collaboratrices et collaborateurs. Aussi, afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients, la FRI a redéfini son catalogue de prestations de conseils et d'expertises. Ces prestations peuvent être consultées sur le site Internet de la FRI www.frij.ch → Services → Conseils, expertises et développement.

N'hésitez pas à y faire une visite !



Reprise de l'exploitation



Pilotage de l'entreprise



Gestion des productions végétales



Gestion des productions animales



Réalisation d'investissements



Demandes d'autorisations



Mise en place & dissolution de collaborations



Gestion des ressources humaines



Règlement des litiges & respect du cadre légal



Remise de l'exploitation

Notre mission consiste à être auprès de vous pour **vous apporter les appuis nécessaires, vous fournir les informations utiles à la prise de décision et vous accompagner dans le développement de projets**, cela dans toutes les phases de vie de votre exploitation.

Claude-Alain Baume, FRI